

le Grand Dijon
le journal d'information de la Communauté de l'agglomération dijonnaise
> 22
octobre 2010

DOSSIER

Le tram sur les bons rails

AVEC CE NUMÉRO : votre MÉMOTRI nouvelle édition 2010
110 DÉCHETS PASSÉS AU CRIBLE - UNE RÉGLETTE ASTUCIEUSE À NE PAS JETER



Le tram vu du ciel

Jeudi 16 septembre 2010, François Rebsamen, entouré de nombreux élus du Grand Dijon dont André Gervais, conseiller communautaire en charge du projet, a annoncé le lancement des travaux de plateforme du tramway sur un parterre impressionnant : une carte au sol de 120 m² ! Tracé des deux futures lignes, emplacement des stations, voiries définitives « de façade à façade », sens de circulation automobile... Venez observer à vos pieds, au Grand Dijon, tous les détails du projet en haute définition.



1

2

PR

TopoGuides

Le Grand Dijon ... à pied

Promenade & Randonnée

À CHACUN SON GRAND DIJON

1 A la nage. Avec la barre de 100000 entrées franchie après seulement quelques mois d'ouverture, le flot des baigneurs ne se tarit pas pour la piscine olympique. Inscriptions aux nombreuses activités aquatiques proposées, horaires d'ouverture ? Pour tout savoir, rendez-vous sur www.piscineolympique-dijon.fr. **2 A pied.** Une randonnée en ville ? C'est ce que propose la nouvelle édition du Topo Guide du Grand Dijon. 34 parcours pour partir à l'assaut du patrimoine de notre agglomération. Surprenante, pittoresque, à deux pas de chez soi, la traversée se fait sans cordes ni crampons ! **3 A vélo.** De 4 mois à 81 ans, 10000 cyclistes ont pédalé le 12 septembre dernier dans les rues dijonnaises à l'occasion du Vélotour, saison 5. Places et avenues, mais aussi galerie marchande, Zénith, médiathèque, parking souterrain, auditorium... les recoins les plus insolites ont vu défiler... 20000 roues, pour un dimanche pas comme les autres ! **4 A la maison.** Durable, bien sûr. Avec latitude 21, les codes de l'architecture explosent et s'exposent sur le thème « Habitants atypiques, chacun cherche son toit » jusqu'au 30 novembre 2010 à la Maison de l'environnement, 33 rue de Montmuzard à Dijon. En dehors de ses murs, Latitude 21, ce sont aussi 1350 animations pédagogiques réalisées dans les écoles de l'agglomération. Plus d'infos sur www.latitude21.fr



3



4

SOMMAIRE

« Faire entrer Dijon dans le XXIe siècle. »

François Rebsamen, président du Grand Dijon

BIENTÔT À DIJON

rendez-vous p. 14



Directeur de la publication
François Rebsamen
Mise en page et prépresse
tempsRéel, dijon
Photo de couverture
Ludovic Charron (Place de la République)
Photos
Archi3a - Atelier A. Peter
Stéphane Kerrad/KB Studios
S. Lucas/ Japac Architecture - Velotour
Impression
BLG Toul
Distribution
Adrexo
Tiré à 145 000 exemplaires
Dépôt ISSN 1639-6626
Dépôt légal octobre 2010

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon
03 80 50 35 35 - **www.grand-dijon.fr**

le tramway sera livré **EN AVANCE** au prix prévu



Initialement prévue début 2013, le tramway aurait un train d'avance quant à sa mise en service…
J'ai eu en effet le plaisir d'annoncer le démarrage fin septembre des travaux de construction de la plateforme, plus perturbants que les déviations de réseaux, mais qui resteront comme le symbole d'un projet sur les bons rails, et à coût maîtrisé : le budget, qui intègre les aléas, reste inférieur à 400 millions d'euros – ce qui avait été calculé en 2008 – et il le restera puisque la quasi-totalité des marchés vient d'être notifiée ! Un budget qui prend en compte l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation du tramway, dont le réaménagement des places, du parvis de la gare, etc.
Par ailleurs, grâce à un formidable travail de coordination de la part de tous – services de l'Etat, concessionnaires, maîtrise d'œuvre, mission tramway ainsi que l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération –, je suis aujourd'hui en mesure d'affirmer que les lignes A et B du tramway seront mises en circulation dès l'automne 2012 ! C'est le parti pris choisi : aller plus vite, plus fort, densifier les travaux pour minimiser la durée de la gêne aux riverains, aux commerçants, à tous nos concitoyens.

Donc deux ans de travaux pour dessiner le nouveau visage de la ville ?
Le tramway a ceci d'étonnant qu'il est fréquenté par des gens qui n'auraient sans doute jamais pris le bus. Le phénomène s'est vérifié dans toutes les villes de France qui se sont déjà dotées d'un tramway. Dijon n'échappera pas à la règle. Le tramway est un moyen de transport moderne, confortable, silencieux, ouvert sur la ville, qui autorise des fréquences et des amplitudes nettement supérieures aux bus car il transporte beaucoup plus de monde.
Il va doper la fréquentation du réseau Divia. Il va entraîner la rénovation des espaces publics, en particulier des places Darcy et République. Il va contribuer à créer une ville apaisée, où les rues piétonnes – à l'instar de la rue de la Liberté – seront plus nombreuses, où l'espace public sera mieux partagé entre transports en commun, voitures, piétons et vélos.
Il va enfin faire entrer Dijon dans le XXIe siècle : le tramway contribuera à donner un visage dynamique et moderne à une agglomération qui, certes, gagne des habitants et j'en suis fier, mais qui doit jouer des coudes, tous les jours, pour attirer des entreprises, faire venir des cadres, séduire les étudiants, plaire aux touristes… Le tramway, c'est donc bien plus qu'un moyen de transport de masse. C'est un vecteur de modernité, un outil d'urbanisme et un moyen de créer une ville plus durable.

Les travaux de construction de la plateforme ont été lancés début octobre. Ils vont durer 18 à 24 mois selon les tronçons. La mise en service des deux lignes de tramway interviendra donc dès l'automne 2012, avec six mois d'avance sur le calendrier d'origine. Ce chantier, qui fait entrer la capitale régionale dans une nouvelle ère où le développement sera durable, aura représenté un investissement de 400 millions d'euros : l'enveloppe financière sera tenue !

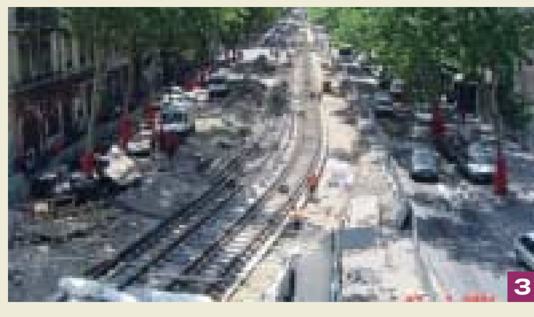
Un chantier **perturbant** mais **rapide**

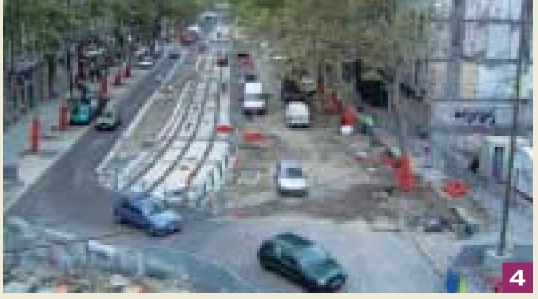
Depuis janvier 2010, de Chenôve à la Toison d'Or et de la gare à Quetigny, au fil des 20 kilomètres qu'emprunteront les 2 lignes de tram de l'agglomération, des travaux préparatoires ont été engagés, destinés à dévier et à moderniser les réseaux enterrés (gaz, électricité, téléphone, eau…) afin que ceux-ci ne se trouvent plus sous le passage des 32 futures rames cassis du projet dijonnais. Ces travaux, très mobiles, sont pratiquement terminés. Dans la foulée, s'engage un chantier plus contraignant - dès mars 2011, c'est l'ensemble du tracé qui sera en travaux (voir carte page 10) - mais plus lisible : celui qui consiste à réaliser la plateforme sur laquelle circulera le tram, à créer les chaussées définitives, les trottoirs et les stationnements, les pistes cyclables... Les entreprises retenues pour cette opération délicate – beaucoup de PME régionales associées à des majors des Travaux Publics – vont mettre en œuvre des techniques éprouvées ailleurs mais aussi des solutions innovantes pour garantir un confort optimal aux 90 000 voyageurs/jour attendus à la mise en service du tram fin 2012.

Des mesures exceptionnelles ont été prises pour que la vie des habitants de l'agglomération et des visiteurs soit la moins perturbée possible. Une information large (plaquettes travaux, guides, site internet, maison du tram, info route radio…), des panneaux de signalisation des itinéraires de substitution, des médiateurs de terrain, des opérations commerciales… Autant d'initiatives destinées à réduire l'impact des gênes. Le Grand Dijon a fait le choix d'un chantier le plus ramassé possible : concentré dans le temps, il sera perturbant mais le moins longtemps possible ! Un mal pour un bien : le tramway va durablement améliorer les transports en commun, redynamiser le commerce à terme, engendrer un urbanisme nouveau et changer l'image de la ville. ■









La construction de la plateforme en images

Prolongement de la ligne de tramway T1, sur le Cours Charlemagne à Lyon

en service à l'automne 2012



Un programme favorable à **l'économie locale**

Le chantier de construction de la plateforme du tram va représenter un investissement estimé à 120 millions d'euros, sur un budget total de près de 400 millions d'euros. Budget qui sera tenu, comme l'a confirmé récemment François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon et président du Grand Dijon, lors de la Semaine européenne de la Mobilité.

Qu'ils soient situés le long de la future voie de tramway, ou dans une rue voisine, les commerces dijonnais subiront les conséquences du chantier historique qui s'engage. Beaucoup de commerçants craignent une baisse de leur chiffre d'affaires, mais tous sont désormais convaincus qu'à terme le tramway renforcera leur attractivité. Il n'en reste pas moins qu'il fallait trouver des dispositifs pour accompagner les plus fragiles d'entre eux pendant la période sensible des travaux. Le Grand Dijon, en partenariat avec la CCI Dijon et les unions commerciales concernées, fédérées au sein de « Désir de tram », a mis en place une série de dispositifs : des médiateurs de terrain, des réunions spécifiques pour les commerçants, un guide du riverain professionnel, une commission d'indemnisation amiable, un centre d'information et de prévention … Et surtout, il a porté à l'État un dossier de demande « Fisac » (fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce), qui devrait permettre notamment de cofinancer des opérations de promotion et des actions de rénovation des boutiques.

Les entreprises commerciales ne sont pas les seules impactées par le tramway. Les entreprises de l'agglomération sont amenées à financer les travaux par le biais du versement transport, porté à 1,8% de leur masse salariale. Certaines vont profiter du passage du tramway devant leur site, par exemple celles qui sont implantées au parc Valmy ou dans le quartier d'affaires Clemenceau. D'autres sont amenées à intervenir sur le chantier : c'est le cas de nombreuses PME locales de travaux publics. Toutes peuvent profiter de l'arrivée du tramway pour repenser la mobilité de leurs collaborateurs : dans la zone Cap nord par exemple, le nouveau réseau Divia propose un système de desserte innovant baptisé Flexo, qui bénéficie à quelque 7000 salariés. ■



Travaux : les choses sérieuses commencent !

Les travaux d'aménagement des voiries et de construction de la plateforme ont débuté, comme prévu, en octobre. Il faudra deux ans pour achever les 20 kilomètres qui accueilleront les rames cassis du Grand Dijon.

Le planning est respecté à la lettre. Conformément aux prévisions, établies sur un tableau de bord gigantesque affiché dans le bureau de la mission tramway au siège du Grand Dijon, les travaux de construction de la plateforme ont débuté à l'automne. François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon et président du Grand Dijon, a officiellement lancé le chantier, en dévoilant un planisphère géant, installé à demeure sous la verrière du 40 avenue du Drapeau, qui montre le tracé dans ses moindres détails, « vu du ciel et en haute définition ».

Mise en service automne 2012

Pourtant, des travaux avaient bel et bien commencé en janvier dernier à travers la ville. Mais il s'agissait des travaux « préparatoires ». Pendant huit mois, les entreprises de travaux publics se sont consacrées au détournement des réseaux : les câbles électriques ou téléphoniques, les tuyaux d'eau et de gaz qui passent sous la chaussée ont été déplacés de sorte qu'ils ne se situeront pas sous la plateforme du tramway ; les interventions futures sur les réseaux n'obligeront pas à interrompre la circulation des rames et à creuser la plateforme. La phase préparatoire a, par la même occasion, permis de moderniser les réseaux et d'installer, sur une partie du tracé, le futur réseau de chaleur du Grand Dijon, destiné à transporter l'eau chaude qui chauffera des bâtiments publics et des immeubles de logements le long du parcours.



20 km de travaux en mars 2011

La deuxième phase de travaux a donc débuté, alors même que, sur certains tronçons, les travaux préparatoires ne sont pas achevés. Autant les déviations de réseaux se sont déroulées sur de petits linéaires qui progressaient rapidement de part et d'autre des chaussées impactées (obligeant les automobilistes à s'adapter à de nombreux basculements de circulation), autant les emprises des travaux de plateforme vont, quant à elles, couvrir des linéaires continus (de 200 à 500 mètres) et seront fixes pendant une période plus longue (de 4 à 8 mois environ). Ce qui devrait rendre le chantier très lisible, mais aussi plus perturbant : en mars 2011, c'est l'ensemble du tracé du futur tramway qui sera en travaux (voir notre carte en page 11).

Pendant ce temps, à La Rochelle, Alstom fabrique les rames achetées conjointement par les agglomérations de Dijon et de Brest. Les premières livraisons sont prévues à Dijon courant 2012 ; les premières rames seront testées sur la grande ligne droite de l'avenue Jean-Jaurès, alors que les travaux de finition, de « façade à façade », seront en cours (installation des lignes aériennes, espaces verts, feux tricolores et panneaux de signalisation…).

Initialement annoncée pour le premier semestre 2013, la mise en service des deux lignes de tramway pourrait donc intervenir dès l'automne 2012. Autrement dit, il ne faudra que deux ans pour mener à bien l'un des plus importants chantiers de tramway jamais entrepris en France.

L'option retenue par le Grand Dijon consiste à mener les travaux dans un temps le plus rapide possible : en « concentrant » ainsi le chantier, la gêne occasionnée aux riverains, aux commerçants et aux automobilistes est importante mais de courte durée si l'on compare à d'autres chantiers de ce type. ■



Un pont **sous la rocade**

Les automobilistes qui empruntent la rocade Est de Dijon n'ont pas manqué de s'apercevoir que des travaux importants sont en cours à hauteur du Zénith. Ceux qui ont étudié de près le tracé du tramway savent qu'à cet endroit, la ligne A franchira la rocade pour desservir le parc d'affaires Valmy, où sera notamment construite la clinique privée du groupe Générale de santé (600 lits), dont l'ouverture est prévue en 2013. Pendant la phase des travaux préparatoires, l'opération en cours consiste à passer sous la rocade pour créer un passage où circuleront le tramway mais aussi les voitures et les vélos. Le tramway marquera son terminus à Valmy, où travailleront à terme plus de 3000 personnes et où sera aménagé un parking-relais, en passant par le Zénith – une desserte qu'apprécieront les 8000 personnes accueillies chaque soir de grand spectacle.



Travaux de plateforme : comment ça marche ?

Engagés dès le 20 septembre sur une partie de l'avenue Jean-Jaurès, l'axe qui sera achevé en premier pour permettre la « marche à blanc » des rames avant l'accueil des premiers passagers, les travaux de construction de la plateforme vont consister à « dessiner » la voirie telle qu'elle se présentera in fine. La première opération va permettre de créer les voies de circulation pour les voitures ainsi que les trottoirs. La chaussée ne sera pas recouverte de son revêtement définitif : la grave-bitume sera apparent, sans la couche finale d'enrobé, car celui-ci risquerait d'être endommagé par le passage des engins de chantier. Même chose pour les trottoirs : en la matière, Dijon innove par rapport aux autres villes qui se sont déjà dotées d'un tramway. Certes, le confort d'utilisation des voies de circulation et des trottoirs sera quelque peu amoindri pendant la durée des travaux, mais la solution retenue permet d'éviter le gaspillage de matériaux.

11 fronts de chantier au plus fort des travaux

Dans la foulée, sur 11 fronts de chantier en tout, la construction de la plateforme proprement dite va commencer. Il s'agira de « décaisser » la chaussée sur une profondeur de 60 à 80 centimètres en général, pour couler une première plateforme dite « flottante » : cette première couche est destinée à amortir les vibrations provoquées par le passage des rames ; la technologie utilisée pour amoindrir ces vibrations dépend de la proximité des immeubles. La plateforme sur laquelle sont installés les rails constitue alors en quelque sorte une « deuxième couche » d'environ 20 centimètres d'épaisseur, en béton ou en enrobé – la seconde solution, couramment utilisée par les entreprises de travaux routiers, sera assez largement retenue à Dijon, après les expériences concluantes menées dans d'autres villes dont Strasbourg. Un front de chantier, pour créer cette plateforme, progressera à la vitesse de 20 mètres par jour.

La troisième étape consistera à positionner les rails sur cette plateforme : les rails seront tenus par des blocs de béton appelés « blochets ». La pose des rails progressera de 8 à 20 mètres par jour et par front, en fonction du site – la vitesse est moins élevée au centre-ville, où les mouvements des engins de chantier sont plus délicats.

Pour finir, les entreprises retenues pour mener à bien les trois tronçons du tramway (République-Chenôve, République-Toison d'Or, République-Quetigny) procéderont à l'installation des équipements électriques, de la signalisation et des stations. Alors la première rame couleur cassis du Citadis d'Alstom pourra rouler à travers Dijon. ■

Les travaux de plateforme en



La carte ci-contre vous permet de visualiser l'emprise des chantiers à l'échelle de l'agglomération. Les dates de démarrage et durées sont données à titre prévisionnel et donc susceptibles d'être recalées au fil des travaux. En mars 2011, c'est l'ensemble du tracé du futur tramway qui sera en travaux.

Quelles sont les étapes du chantier ?

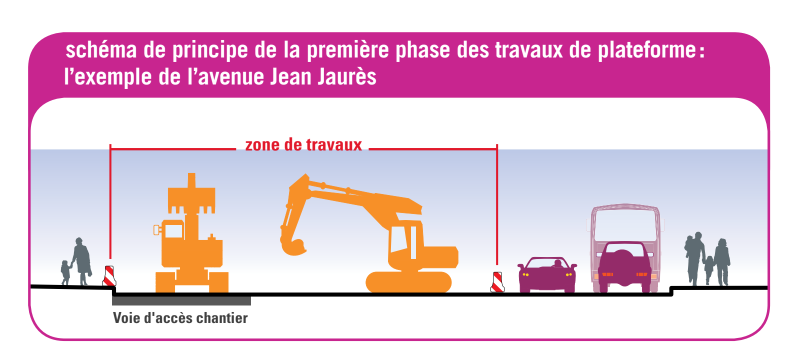
1 Travaux de voirie

Ces travaux s'effectuent d'abord sur une partie de la chaussée, permettant ainsi de maintenir une **circulation réduite** du côté non impacté, puis basculent sur l'autre partie de la chaussée, avec un transfert du trafic sur la portion refaite.

2 Pose des rails et des aménagements connexes

La **deuxième étape** consiste à installer les rails et les câbles, les quais et les stations et l'ensemble de leurs équipements, avant de réaliser le revêtement de la plateforme en enrobé ou en gazon.

schéma de principe de la première phase des travaux de plateforme : l'exemple de l'avenue Jean Jaurès



Quel est le planning des travaux ?



infos pratiques

HORAIRES DU CHANTIER

Les travaux se déroulent en journée, de 7h à 18h. Cependant, pour tenir le délai prévisionnel et limiter la durée totale du chantier, ils pourront parfois s'étendre de 6h à 22h, voire le samedi.

SECOURS

Les accès des véhicules de secours dans les secteurs en travaux sont maintenus.

ACCÈS AUX GARAGES PRIVÉS DES RIVERAINS

Sous contrôle du conducteur de travaux, les riverains pourront accéder à leur garage privé à tout moment dans la grande majorité des cas. Des médiateurs terrain sont présents sur le chantier pour apporter des solutions en cas de problème lié à l'accessibilité, n'hésitez pas à les solliciter !

ACCÈS AUX RUES PERPENDICULAIRES

Les voies débouchant sur les principaux carrefours en travaux resteront ouvertes en permanence. Pour les besoins du chantier, certaines voies perpendiculaires aux emprises seront provisoirement mises en impasse pendant plusieurs mois (accès riverains et commerces maintenus), signalées en amont par des panneaux proposant si besoin des itinéraires de déviation.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

Les jours de ramassage restent inchangés mais tous les riverains le long des secteurs en travaux sont invités à sortir leurs déchets la veille au soir pour permettre la collecte le lendemain matin entre 5h et 6h du matin avant la reprise de l'activité du chantier. Sur certains secteurs, des points de regroupement seront aménagés. Le cas échéant, une information personnalisée vous sera communiquée.



Planning prévisionnel au 13 septembre 2010

Travaux de plateforme

P+R Valmy
Giroud
Clinique
Toison d'Or
Zénith
Europe
Nation
Junot
Drapeau
République
Poincaré
Grésilles
Auditorium
Foch-Gare
Parvis de la Gare
Godrans
Darcy
Parc des Sports
CHU
Mirande
Piscine olympique
QUETIGNY
Quetigny centre
Erasme
Campus
Chalands
Bourgogne
Monge
1er Mai
DIJON
Jaurès
Bourroches
Valendons
De Gaulle
Henri Camp
Centre de maintenance tramways/bus
CHENÔVE
Chenôve centre

Fin des travaux de déviation de réseaux

Février 2011
Décembre 2010
Février 2011
Décembre 2010
Octobre 2010
Février 2011
Février 2011
Décembre 2010

Les déviations de réseaux se poursuivent sur certains secteurs jusqu'en février 2011 avant de laisser la place aux travaux de plateforme.

DÉBUT DES TRAVAUX DE PLATEFORME

- Octobre 2010*
- Novembre-décembre 2010*
- Janvier-février 2011*
- Mars-avril 2011*
- Programmation des travaux en cours d'étude

* Durée des travaux : de 18 à 24 mois



www.letram-dijon.fr



Pendant les travaux, **le commerce continue**

Le Grand Dijon, associé à la CCI et aux unions commerciales fédérées au sein de Désir de tram, met en œuvre des solutions pour permettre aux commerces de traverser la période du chantier dans les meilleures conditions possibles.

C'est l'un des grands mérites du tramway : avant même d'exister, il aura permis de fédérer les commerçants situés tout au long de son tracé. Alors que les associations commerçantes de quartier peuvent parfois rencontrer des difficultés pour organiser des actions communes, elles sont 12, situées au centre-ville mais aussi à la Toison d'Or et à Quetigny, à s'être accordées. De leur association est né « Désir de tram », une fédération qui représente plus de 500 commerces de l'agglomération, situés dans un rayon de 500 mètres de part et d'autre du tracé des deux lignes. « Les commerçants sont évidement inquiets pour leur chiffre d'affaires pendant les deux ans et demi que vont durer les travaux, témoigne Sylvie Du Parc, présidente de « Désir de tram » (par ailleurs présidente de l'union commerciale de l'avenue Foch et dirigeante de MJM, la société exploitant les cinémas Olympia, Darcy et ABC). Ils savent qu'une fois le tramway en service, ils en tireront profit, mais en attendant, certains se demandent s'ils vont faire face à la baisse d'activité attendue. » La situation est d'autant plus délicate que certains commerces ont déjà durement éprouvé la crise.

Des mesures sans précédent

Face aux difficultés que peuvent traverser certaines enseignes, le Grand Dijon a pris des mesures sans précédent. Tirant profit de l'expérience des autres villes, la communauté d'agglomération a mis en place des dispositifs destinés à amortir les éventuelles difficultés : une commission d'indemnisation amiable a été créée, qui a tenu sa première réunion fin septembre ; un centre d'information et de prévention (CIP), composé d'un expert-comptable, d'un juge au tribunal de commerce et d'un avocat, recevra les commerçants qui commencent à éprouver des difficultés pour envisager avec eux les solutions possibles ; un « comité des banques » a été réuni par le Grand Dijon, qui a sensibilisé les banquiers au fait que certains commerçants pourraient rencontrer des difficultés passagères, qui nécessitent une certaine indulgence…

L'autre volet de l'action commune entreprise par le Grand Dijon, la CCI Dijon et les unions commerciales est plus « offensive » : il s'agit de mettre en place des opérations de séduction et de fidélisation au bénéfice des commerces situés le long du parcours du tramway. Dans ce but, un dossier a été constitué auprès du fonds d'intervention pour les Services,

Le Fisac kesako ?

Le fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac) existe depuis 2003. Son mode de fonctionnement a été révisé en 2007, mais l'essentiel est inchangé : il est destiné à soutenir l'activité commerciale et artisanale fragilisée, en priorité dans les zones rurales et dans les zones urbaines sensibles, mais également dans les autres secteurs qui seraient impactés par des changements importants. Le Fisac est abondé par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (Taca), acquittée par la grande distribution. Dijon a déjà bénéficié d'un programme Fisac pour son centre-ville, entre 2003 et 2007 : au total, la ville a engagé pendant cette période partagée en trois tranches plus de 750 000 euros, qui ont servi par exemple à rénover le centre commercial Dauphine, à piétonniser des rues et à modifier la sortie du parking souterrain Dauphine pour libérer la rue du Bourg du trafic automobile. A l'occasion des travaux du tramway, le Grand Dijon et la CCI Dijon ont déposé un nouveau dossier auprès du secrétariat d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, qui gère le Fisac. La demande est en cours de validation finale, les actions pourront concrètement être bientôt engagées.

l'Artisanat et le Commerce (Fisac) : en cours de validation finale par l'Etat, ce dossier va permettre d'obtenir un cofinancement des actions entreprises.

Stationnez malin !

La première de ces actions a été déclenchée le 1er octobre : « J'ai le ticket avec mon commerçant » encourage les commerçants à acheter à tarif très préférentiel des tickets Divia et des heures de stationnement (valables dans les parkings « en ouvrage » de la Ville de Dijon, hors parking Clemenceau) qu'ils offriront à leurs clients. « Il s'agit de simplifier la vie de nos chalands en les rassurant sur le fait qu'ils pourront se rendre chez nos adhérents ou stationner à proximité gratuitement », explique Sylvie Du Parc. C'est aussi l'occasion pour les habitants du Grand Dijon et d'ailleurs de découvrir que les parkings souterrains dijonnais, très bien signalés et tous vidéosurveillés, sont la meilleure solution pour stationner sa voiture au centre-ville : plus facile, plus rapide (on ne perd pas son temps à trouver une place en surface) et plus économique dès que l'on souhaite s'arrêter plus d'une heure (à partir de 1,50 € les 2h de stationnement ou encore 0,20 € de l'heure la nuit). L'objectif numéro un du Grand Dijon est de ne pas perdre le fil du dialogue noué avec les commerçants, notamment lors des visites organisées dans les villes tramway. En parallèle au démarrage des travaux de plateforme, le Grand Dijon vient de lancer la distribution d'un guide spécialement conçu pour les riverains professionnels. Quant aux médiateurs mis en place dès le mois de janvier, ils remportent un vif succès. « Nous apprécions leur disponibilité, leur réactivité et leur efficacité, reconnaît Sylvie Du Parc. Hier, un restaurant a fait appel à eux parce qu'il s'est trouvé privé de gaz à l'heure du coup de feu… Le problème a été réglé très rapidement. » ■



Nathalie Koenders

Adjointe au maire de Dijon en charge du commerce

« Les commerçants apprécient notre action »

Quelles actions nouvelles ont été mises en place depuis le lancement des travaux préparatoires en janvier dernier ?

La principale nouveauté, c'est l'utilisation d'un centre d'information et de prévention (CIP) spécialement dédié aux commerçants situés le long des deux lignes du futur tramway. Il existe déjà un CIP qui est ouvert à toutes les entreprises du département. Là, il s'agira d'une cellule d'orientation spécifiquement tournée vers les commerçants. Autre dispositif de fond, le Fisac peut aider à rénover les boutiques ou les façades des commerces sur le « corridor tramway ». Nous lançons également cet automne le guide du riverain professionnel, qui contient quantité d'informations pratiques à l'attention des commerçants. Enfin, la grosse opération de rentrée, « J'ai le ticket avec mon commerçant », doit permettre d'agir sur le levier de l'accessibilité du centre-ville.

Comment les commerçants ont-ils vécu les huit premiers mois de travaux ?

Je crois qu'ils sont convaincus du fait que nous faisons le maximum pour eux. Nous avons établi le dialogue et nous allons le poursuivre : quatre réunions pour les commerçants ont eu lieu en septembre. Nous leur avons expliqué que nous avions retenu l'option d'un chantier très concentré, donc fortement perturbant mais ramassé dans le temps. Nous allons de ce fait minimiser la gêne occasionnée. Les voyages d'études que nous avons faits nous l'ont montré : dans les villes qui ont davantage étalé les travaux, l'impact a été plus fort sur les commerces.

Les travaux interviennent alors que l'étude « Cœur de ville » montre que le centre-ville de Dijon doit progresser en matière d'attractivité…

L'étude sur ce point révèle en effet que les habitants de la périphérie dijonnaise fréquentent peu le centre-ville. La mise en service du tramway permettra, à terme, de renforcer son dynamisme en en facilitant l'accès. La piétonnisation de la rue de la Liberté va contribuer à apaiser également le cœur de ville et à le rendre plus attractif. Je crois que des opportunités seront à saisir dans les prochains mois, les prochaines années.



Le tram, c'est bon pour l'environnement, pour l'économie et pour l'emploi

La construction du tramway, mode de transport durable, est aussi l'occasion de mettre en œuvre des actions en faveur du développement durable et de conforter le positionnement de Dijon comme ville référence en matière d'écologie.

Savez-vous que le gazon qui recouvrira environ 15 des 20 kilomètres du tracé du tramway sera entièrement arrosé avec de l'eau pompée par la mise hors d'eau du parking de la Trémouille ? Cinq cents mètres cubes d'eau, jusqu'alors rejetés directement dans les égouts, seront ainsi exploités quotidiennement grâce à des pompes qui dirigeront les eaux vers les réservoirs « historiques », grâce à l'héritage abandonné de l'ingénieur Darcy. Des réservoirs appartenant à la Ville de Dijon, situés sous la place Darcy et sous les pentes de la colline Montmuzard.

Réseau d'eau brute : une première française

Pour la première fois en France, un réseau d'eau « brute » sera créé tout le long de la plateforme du tram et alimentera l'arrosage des espaces verts du tram qui sera ainsi particulièrement écologique. Mais c'est bien tout le projet qui se revendique conforme aux canons du développement durable. Il faut d'abord rappeler que le tramway est le moyen de transport urbain le plus respectueux de l'environnement et qu'avec une capacité de 220 passagers par rame, il remplace avantageusement un plus grand nombre de voitures que le bus.

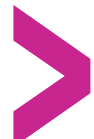
Le chantier de construction sera par ailleurs l'occasion de doter l'agglomération d'un réseau de chaleur unique en France par son ampleur. Le long de l'avenue du Drapeau, de la place Jean Bouhey à l'avenue Raymond Poincaré ou encore entre les Grésilles et le campus, d'imposants tuyaux sont d'ores et déjà logés dans le sous-sol dijonnais, qui transporteront de l'eau chaude destinée à chauffer des équipements publics mais aussi des immeubles d'habitation. Quant à l'électricité qui alimentera le tramway, elle sera garantie 100 % « verte », c'est-à-dire produite à partir de sources 100 % renouvelables.

10 000 m² de panneaux photovoltaïques

Autre volet environnemental impressionnant, le dépôt des transports publics de l'agglomération sera construit, au sud, dans les anciens bâtiments SNCF de la rue des Ateliers. Sa première pierre sera posée d'ici la fin de l'année. Une large palette d'équipements est prévue : 10 000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques en toiture qui fourniront l'électricité du site, eau « brute » pour le lavage des véhicules, bâtiments conçus pour être « basse consommation » (moins de 60 kilowatts-heure par mètre carré par an), système de récupération de chaleur des eaux usées pour chauffer le bâtiment atelier, géothermie pour le bâtiment d'exploitation … L'opération n'est pas anodine : le futur dépôt comprendra 14 000 mètres carrés d'ateliers et va représenter un investissement total de 35 millions d'euros. La conception de ce dépôt s'intègre dans le projet européen TramStore 21, qui fédère les villes de Dijon, Rotterdam, Blackpool et Bruxelles – une délégation de représentants de ces trois villes étrangères sera d'ailleurs accueillie à Dijon pour une grande journée de travail et d'échanges en novembre prochain. ■

Des vélos **en location longue durée**

On connaissait les vélos en libre service (les Vélodi), voici venue une nouvelle génération de vélos : les « DiviaVélo » seront à louer pour toute une année… A la différence des Velodi, adaptés à un usage occasionnel de courte durée, les vélos que le Grand Dijon, Kéolis (société exploitant du réseau Divia) et la très active association La Bécane à Jules prévoient de lancer sur le marché avant la fin de l'année seront à la charge de leur propriétaire temporaire, qui en assurera le parking et l'entretien. Le coût de la location sera très raisonnable pour être accessible au plus grand nombre. Cerise sur le gâteau : ces « DiviaVélo » ont été conçus à Dijon, par les cycles Lapierre. Nul doute que les habitants de l'agglomération dijonnaise sauront profiter de cette opportunité pour pratiquer largement le deux-roues, si pratique pour se faufiler en ville pendant les travaux du tramway.



Une attention portée aux PME...

au bénéfice des publics les plus éloignés de l'emploi

Au cœur de la Semaine européenne de la Mobilité, à l'occasion du lancement officiel du démarrage des travaux de plateforme le 16 septembre dernier, François Rebsamen a pu souligner combien les PME de l'agglomération dijonnaise sont impliquées dans le chantier du tramway. Les trois lots de construction de la plateforme (les trois branches au départ de la place de la République), d'un montant d'environ 40 millions d'euros chacun, ont été confiés à des groupements d'entreprises, pilotés par des grands groupes nationaux présents à Dijon qui s'appuient sur les compétences des entreprises locales de travaux publics.



Installation du réseau de chaleur devant Junot, avenue du Drapeau à Dijon.

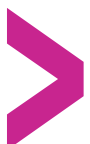
L'emploi local soutenu

Ainsi Roger Martin, Dijonnaise de voies ferrées, Rougeot, Désertot, Pennequin et d'autres sont-ils associés à Eurovia (Groupe Vinci), Snel/Colas (Groupe Bouygues) ou Eiffage pour la construction des voies du tramway. Cette politique est destinée à soutenir l'emploi local, et les résultats sont là : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans l'agglomération est inférieure à celle observée sur les autres territoires de Bourgogne. Pour l'installation des équipements électriques et la fourniture du courant qui alimentera le tramway, là encore c'est un groupement qui a été retenu par le Grand Dijon : si l'entreprise Inéo, groupe GDF Suez, s'est vu attribuer le marché de 176 millions d'euros dans le cadre d'un partenariat public-privé particulièrement innovant, elle s'est engagée contractuellement à confier 50 % de l'investissement et 70 % de l'exploitation à des PME locales. Pour mémoire, pour la construction du Zénith comme de la piscine olympique, ou encore dans la réhabilitation de la caserne Heudelet qui abrite son siège, la Communauté d'agglomération avait eu largement recours aux savoir-faire locaux. ■

300 emplois **en insertion**

La politique du Grand Dijon à l'égard des PME va de pair avec celle conduite en faveur de l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. Au total, 300 emplois seront proposés aux publics en insertion dans le cadre du chantier du tramway. Depuis la construction du Zénith, puis de la nouvelle station d'épuration de Longvic ou encore de la piscine olympique, le Grand Dijon introduit des clauses d'insertion dans ses appels d'offres : les entreprises retenues s'engagent à confier 10 % du chantier à des salariés en insertion ou à des entreprises d'insertion intervenant en sous-traitance.

L'insertion par le biais des chantiers du bâtiment et des travaux publics est souvent couronnée de succès car l'action de construire suscite la fierté des jeunes et permet à ceux-ci de contribuer concrètement au développement de leur ville, soulignent les professionnels.



Comment le tram va **changer l'image de la ville**

Dans une agglomération où le tramway a été autrefois supprimé, il va métamorphoser la ville.



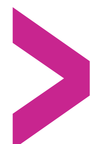
Le 1er décembre 1961, un tramway de la ligne reliant la place Wilson à la base aérienne de Longvic effectue sa dernière rotation. Le tramway disparaît du paysage dijonnais au profit des bus. Une page se tourne, après presque 70 ans de bons et loyaux services. Car c'est en 1893 que les premiers trams font leur apparition à Dijon, et qu'est constituée la société des tramways électriques de Dijon (TED), qui exploitera, après la Seconde Guerre mondiale, un réseau complet composé de six lignes. Les premiers projets de suppression du tramway remontent aux années 1930, rappelle Guy Louis, historien des transports publics dijonnais, dans un livret consacré à l'histoire du tram publié en 1977 par la fédération des amis des chemins de fer secondaires. Et finalement, l'autobus finit par obtenir gain de cause.

Dijon ne faisait que s'inscrire à l'époque dans un mouvement général, observé dans toutes les villes de France. « C'est en quelque sorte l'école française, explique Alfred Peter, paysagiste strasbourgeois qui a redessiné les rues et les places de Dijon. Comme toutes les infrastructures ont été supprimées à l'époque, il faut aujourd'hui tout reconstruire, et, par la même occasion, repenser la ville, l'urbanisme, les modes de déplacement… »

Certaines villes tentent l'expérience plus tôt que d'autres : Saint-Etienne par exemple se dote d'un tramway « moderne » dès 1959. Mais il faudra attendre 1985 pour que Nantes lui emboîte le pas, puis Grenoble et Strasbourg. « Avec le recul, on s'aperçoit que, nulle part, le retour du tramway n'a été finalement critiqué, constate Guy Louis. Partout, ce moyen de transport remporte un vrai succès. » A Dijon, les deux lignes devraient transporter 90000 passagers par jour et faire progresser le nombre de voyageurs Divia de 30 %. Mais pourquoi un tel engouement ? « C'est un moyen de transport confortable, qui donne à voir la ville autrement à travers ses grandes baies vitrées, explique Guy Louis. Il donne une impression de rapidité, même quand il ne roule qu'à 50 kilomètres-heure. Et puis c'est un vecteur de modernité : regardez comment des gens qui n'auraient jamais pris le bus montent volontiers dans un tramway ! » Profitant de l'arrivée du « tramway moderne » de Dijon, Guy Louis met la dernière main à un livre de 350 pages qui racontera toute l'histoire des transports en commun dijonnais. ■

Dijon **dans la place**

Les places Darcy et République seront toutes deux desservies par les deux lignes de tramway, ce qui offrira un passage toutes les deux minutes et demie dans les deux sens. Jusqu'à présent traversées par des flux de voitures qui les défigurent, les places vont profiter de l'arrivée du tramway pour se refaire une beauté. C'est le paysagiste strasbourgeois Alfred Peter qui a redessiné ces espaces publics, où les piétons et les modes de déplacement doux auront la part belle. La place Darcy, où le nombre de voies de circulation sera ramené de 11 à 2, va voir « pousser » des arbres plantés dans de grands bacs serviront aussi de bancs. La perspective s'ouvrira, à travers l'arc de triomphe, vers la rue de la Liberté piétonnisée. Quant à la place de la République, espace de correspondance entre les tramways et les bus, elle sera ceinturée par deux voies de circulation au lieu de trois… Plantations, nouveaux cheminements et revêtements, création d'une fontaine contemporaine qui mettra en valeur le monument Sadi-Carnot, mise en lumière soignée, piétonisation de l'esplanade centrale vont faire de cette place un espace public de grande qualité, où pourront s'installer des manifestations ponctuelles, qui profiteront de l'attractivité nouvelle du site. Il ne reste plus qu'à faire preuve de patience !



Tout savoir sur le tram…

Site internet, guide, panneaux de signalisation, médiateurs, maison du tram… Les sources d'information sont nombreuses pour tout savoir sur le chantier et le moyen de transport de demain.

Les plus curieux, ou les plus impatients, doivent se rendre d'urgence au siège du Grand Dijon, dans l'ancienne caserne Heudelet, avenue du Drapeau. Sur le sol de la grande verrière, une vue aérienne gigantesque de Dijon permet de visualiser dans les moindres détails le tracé du tramway et les aménagements prévus tout le long des deux lignes. Voies de circulation, places de stationnement, dimension des trottoirs, pistes cyclables… Tout y est, et tellement réaliste ! Des maquettes sont également présentées, qui montrent le visage qu'aura la place de la République ou le futur centre de maintenance des tramways et des bus rue des Ateliers. Cette présentation complètera bien celle que propose la maison du tram, qui a ouvert ses portes au début de l'année place Darcy, dans le bâtiment qu'occupait autrefois l'office de tourisme. Là, des écrans permettent de visualiser ce que verront les passagers du tramway.

www.letram-dijon.fr

Mais fini de rêver éveillé… Le tramway suscite beaucoup de questions, et parfois des inquiétudes. Le Grand Dijon a donc formé une équipe de médiateurs, présents sur le terrain pour répondre aux interrogations des riverains, particuliers ou professionnels, et aussi pour « donner un coup de main ». Collecte des poubelles, stationnement, nuisances, incidents… Ces médiateurs sont des interlocuteurs disponibles pour rassurer et aider. Les plus timides préféreront allumer leur poste de radio, et écouter chaque matin les points « info route » que propose France bleu Bourgogne sur l'avancée du chantier et les perturbations qu'entraîne celui-ci. Ou se connecter sur le site www.letram-dijon.fr, qui fournit en temps réel toutes les informations utiles.

Dans chaque quartier concerné par le chantier, le Grand Dijon distribue des plaquettes fournissant un descriptif précis des travaux et les informations pratiques. Quant aux automobilistes en transit, ils sont invités par d'immenses panneaux à utiliser des itinéraires évitant les zones embouteillées : le chantier mais aussi le nouveau plan de circulation qui sera mis en œuvre avec l'arrivée du tramway vont entraîner un changement des habitudes. Mieux vaut s'en convaincre et s'y mettre tout de suite ! ■

Un trophée pour **les médiateurs**

Le Grand Dijon a confié au Pimms (point d'information et de médiation) de Dijon le soin de recruter les médiateurs qui renseignent et aident les riverains concernés par les travaux de construction du tramway. Une équipe de 8 médiateurs (sans compter les 4 médiateurs commerces de la Ville de Dijon), encadrés par une responsable, est à pied d'œuvre depuis le lancement des travaux préparatoires en janvier dernier. Joignables par téléphone (0 800 13 2013), ces médiateurs se rendent rapidement sur site et interviennent pour régler quantité de problèmes quotidiens (accès à un commerce, coupure accidentelle de courant, problème de bacs poubelle ou de stationnement…). En mai dernier, à Paris, dans le cadre du quinzième anniversaire des Pimms, le Grand Dijon et la ville de Dijon se sont vu remettre un trophée national, qui salue ce dispositif, dans la catégorie « mobiliser les partenaires ». Un prix partagé avec le Pimms de Paris. André Gervais, adjoint au maire de Dijon et délégué au tram du Grand Dijon, s'est rendu à la remise des trophées et a pu présenter le dispositif dijonnais, considéré désormais comme un modèle à suivre.



Investir dans la recherche : une priorité

Alors que la recherche et les transferts de technologies ne font pas partie de ses compétences historiques, la communauté d'agglomération s'engage pour favoriser le développement des PME de son territoire.



Indissociable du développement économique, auquel l'agglomération consacre 5 millions d'euros de budget annuel, la recherche, comme l'enseignement supérieur, sont devenus pour le Grand Dijon des champs d'intervention essentiels, au même titre que les transports publics. « Parce qu'aujourd'hui, on ne peut pas concevoir le développement économique d'un territoire qui ne s'appuierait pas sur des capacités de recherche et de transfert de technologie. Et on sait qu'une entreprise qui n'innove pas est moins armée pour passer les difficultés. », explique François Deseille, vice-président du Grand Dijon chargé de la recherche et des transferts de technologie.


François Deseille

En quelques années, toutes les structures nécessaires au développement de la recherche et aux transferts de technologie se sont implantées dans l'agglomération dijonnaise. Elles renforcent le rayonnement de la capitale régionale et son attractivité : les entreprises sont assurées de trouver ici les capacités de recherche, les équipes pluridisciplinaires et les outils nécessaires au développement de leurs projets. Le Grand Dijon contribue fortement, aux côtés des autres collectivités et de l'université de Bourgogne par exemple, à la création et au financement de ces dispositifs. « Notre action en la matière est d'autant plus pertinente que la crise a prouvé la nécessité, pour les PME françaises, d'investir dans la recherche et les technologies », explique François Deseille, qui travaille par ailleurs dans le secteur médical.

Alimentation et santé

Dans deux domaines au moins, l'alimentation et la santé, Dijon s'impose aujourd'hui comme une ville qui compte en Europe sur le plan de la recherche. Le Grand Dijon a été l'initiateur du pôle de compétitivité Vitagora, qui fédère les entreprises, les laboratoires et les centres de formation supérieure dans les domaines du goût, de la nutrition et de la santé. La communauté d'agglomération a contribué à installer des entreprises innovantes dans le technopôle Mazen-Sully, comme la société Filab qui inaugure prochainement son nouveau site. Fin septembre, la première pierre du siège de Pharmimage, pôle de compétences en imagerie médicale, a été posée dans le quartier de Mirande : le bâtiment abritera un cyclotron (notre illustration), équipement de haute technologie qui positionnera Dijon comme un centre de recherche de haut niveau en Europe. A Bretenière, le Grand Dijon est à l'initiative d'un technopôle agro-environnemental (Agronov) à partir de la reconversion du site INRA. Ce site permettra demain d'accueillir les entreprises dans le domaine de l'agro-environnement, en leur donnant des moyens d'expérimentation et des outils mutualisés.
En soutenant activement des structures comme Prémice, l'incubateur régional de Bourgogne, Welience, la filiale de l'université qui met en relation les laboratoires et les entreprises, ou encore Synerjinov, qui détecte les projets innovants au sein des laboratoires de l'université de Bourgogne, le Grand Dijon affiche son ambition : favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire. « Nous travaillons dans le concret ». Comme le souligne encore François Deseille : « Notre action, menée par les services du Grand Dijon qui font un travail remarquable, se traduit par la création d'emplois nouveaux et d'entreprises pérennes ». ■

Dijon mijote l'alimentation de demain

Vitagora, technopôle agro-environnemental... Les meilleures équipes de recherche planchent, aujourd'hui, sur ce que nous mangerons demain.

Il faut rappeler que c'est dans les bureaux du Grand Dijon qu'en 2004 est né le concept d'un pôle de compétitivité dédié au goût, à la nutrition et à la santé. Une démarche couronnée de succès puisque Vitagora a été d'emblée labellisé « pôle de compétitivité » par l'Etat. Et les résultats sont là : entre 2008 et 2010, les projets labellisés par le fonds unique interministériel ont permis de créer 481 emplois et d'en maintenir 65 dans l'agglomération dijonnaise. Le Grand Dijon a soutenu ces projets à hauteur de 1,13 million d'euros. L'équipe de François Rebsamen est convaincu que Dijon a un rôle à jouer en matière de recherche agroalimentaire à l'échelle européenne, rôle désormais largement reconnu. L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) a ainsi fait de Dijon l'un de ses cinq centres d'excellence en France, les deux écoles d'ingénieurs Ensbana et Enesad ont fusionné pour constituer un « super campus agroalimentaire » baptisé AgroSup Dijon, qui représente plus de 1 000 étudiants. Des entreprises agroalimentaires se sont implantées, à l'image de Patiprestige ou de Vitalfa, et d'autres ont entrepris un ambitieux développement depuis leur siège dijonnais, à l'image de Dijon Céréales, d'Eurogerm ou Les Salaisons Dijonnaises. Le Grand Dijon apporte également son appui à des groupes qui contribuent au rayonnement de la région ; comme pour Seb avec la mise au point de la friteuse révolutionnaire Actifry et le transfert vers la Côte-d'Or de ses équipes de recherche et de marketing spécialisées dans les appareils électriques de cuisson.

De la fourche à la fourchette

Le Grand Dijon souhaite aujourd'hui soutenir la recherche et les transferts de technologies dans toute la filière alimentaire, "de la fourche à la fourchette ». C'est tout le sens du technopôle agro-environnemental que la Communauté d'agglomération entend lancer à Bretenière, en partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne et le Conseil général de Côte-d'Or, sur les 20 hectares de terrains qu'elle a rachetés à l'Inra lors du regroupement de ses laboratoires sur le campus. Le projet représente un investissement de 12 millions d'euros, qui permettra de regrouper sur un site unique les entreprises, laboratoires et espaces de formation œuvrant dans le domaine de l'agriculture de demain. Avec un enjeu en ligne de mire : quelle agriculture sera capable à la fois de nourrir la planète et de respecter l'environnement ? Agronov est le nom de code de ce pôle de compétences qui vient d'obtenir le label « plateforme d'Innovation » (PIAE) accordé par l'Etat : un mode d'emploi permettant de passer de la recherche fondamentale à la mise en œuvre des innovations. ■

Exporter ses atouts

Le Grand Dijon a entrepris de faire connaître les atouts de son territoire dans les plus importants salons d'affaires internationaux. Dès 2006, le Grand Dijon, d'abord au sein de la métropole Rhin-Rhône puis en son nom propre, participe au marché international de la promotion immobilière (Mipim) de Cannes, où les plus grandes métropoles mondiales présentent leurs projets. C'est ici que les responsables du Grand Dijon sont entrés en contact avec l'un des leaders de l'immobilier d'entreprise, Lazard, qui a, depuis, construit 24 000 m² de bureaux dans l'agglomération.
A partir de 2008, le Grand Dijon et l'agence de développement économique du territoire, Dijon Développement, participent également au salon international de l'alimentation (Sial) à Paris, en partenariat avec la région Bourgogne et l'Aria, pour afficher sa capacité d'attirer des entreprises dans ce domaine (une zone d'activité économique de 12 hectares est dédiée à l'agro-alimentaire).
Enfin, depuis 2009, la capitale bourguignonne est présente au salon international du marché immobilier (Simi), l'équivalent parisien du Mipim.
A l'évidence, Dijon ne joue plus les timides et ose se présenter désormais dans le cadre des rendez-vous professionnels les plus en vue.

A la reconquête du parc privé ancien : **rénover son logement et accroître l'offre locative**

Une demande locative notable… et 8000 logements inoccupés ! L'opération Reconquête du parc privé ancien vise à inciter les propriétaires de logements de plus de quinze ans, vacants ou vétustes, à les réhabiliter pour les louer.



Optimiser le patrimoine bâti existant, telle est l'une des réponses phares du Grand Dijon face à la forte demande locative au sein de notre agglomération. Ses 22 communes comptent en effet plus de 8000 logements vacants, dont 3000 sont inoccupés depuis plus de cinq ans. Leur réhabilitation, ainsi que la rénovation de certains logements occupés mais vétustes, répondraient à la demande de nombreux ménages, tout en renforçant attractivité du territoire et valeur ajoutée des biens des propriétaires.

Au regard de ces constats et enjeux, le Grand Dijon a mis en place, dès 2006, une opération de reconquête du parc privé ancien. Quatre ans après le lancement de cette première mission, réalisée en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), 650 logements locatifs ont été réhabilités, dont 430 à loyer maîtrisé, et 150 logements vacants ont été remis sur le marché locatif grâce à près de 6 millions d'euros de subventions qui ont contribué au financement des 12 millions d'euros de travaux correspondants.

Forte de ce succès, une deuxième mission est lancée depuis le 1er janvier 2010. Assurée par un prestataire spécialisé, le bureau d'études Cdah-Pact, celle-ci intègre désormais des exigences en matière d'éco-réhabilitation et d'amélioration de la performance énergétique. Réservé aux logements privés anciens de plus de quinze ans, occupés ou vacants avant les travaux, ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier de conseils et de financements pour les réhabiliter. Sous conditions d'acceptation des dossiers, les propriétaires-bailleurs de logements destinés à la location peuvent recevoir une aide financière recouvrant de 40 à 95 % des travaux subventionnables en fonction de leurs engagements de modération de loyer. Cette subvention est cumulable avec une éco-prime relative à la performance énergétique et une subvention pour remise sur le marché d'un logement vacant.

Un soutien financier sera également accordé, sous plafond de ressources, aux propriétaires-occupants qui engagent des travaux d'économie d'énergie visant à réduire leur consommation de 30 %. Enfin, une action expérimentale en faveur de la réhabilitation thermique sera menée auprès des copropriétés. Celles-ci pourront bénéficier d'un audit énergétique cofinancé par l'Ademe, l'Anah et le Grand Dijon, véritable outil d'aide à la décision avant une rénovation confortant le niveau de qualité patrimoniale et environnementale de ces ensembles immobiliers. ■

40 % d'énergie **économisée**

C'est ce que va pouvoir apprécier le propriétaire d'un immeuble situé à Longvic, réhabilité grâce à l'opération. Subventionnés à 73 %, les travaux vont permettre de remettre sur le marché locatif cinq logements flambant neufs, faibles consommateurs d'énergie, le tout à loyer modéré (473 € le T4). Economies et qualité de vie pour les futurs locataires, geste écologique pour la planète.



Le Cdah-Pact, opérateur à votre service, vous apporte gratuitement des conseils techniques, financiers et fiscaux, et peut réaliser une étude de faisabilité et constituer votre dossier de subvention.
Accueil téléphonique (03 80 60 83 15)
du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Permanences sans RDV
du lundi au vendredi :
8h30 - 12h 4, rue de la Redoute à Saint-Apollinaire
www.cdah21.org

Pass-Foncier® Grand Dijon :

une clé pour devenir propriétaire

Vous êtes candidat à l'accession sur le Grand Dijon ? Devenez propriétaire de votre résidence principale avec le Pass-Foncier®, valable jusqu'au 31 décembre 2010.

Le saviez-vous ? Chaque année, près de 500 ménages quittent l'agglomération pour pouvoir accéder à la propriété. Pourtant, les 22 communes du territoire communautaire, bien équipées en services et équipements de proximité, constituent leur premier choix résidentiel. C'est pourquoi le Grand Dijon vise à soutenir les projets d'accession en ville – trop fréquemment abandonnés pour des raisons financières – afin de répondre aux attentes des ménages désireux d'y concrétiser l'achat de leur résidence principale. Une préoccupation intégrant plus largement une ambition vertueuse de limitation de l'étalement péri-urbain et de son lot de nuisances générées par la multiplication des déplacements automobiles.

« Sans le Pass-Foncier®, nous n'aurions pas pu construire dans le Grand Dijon »

Lui est technicien dans un bureau d'études, elle est assistante de projet. Dijonnais d'origine, ils ont 28 ans, un enfant, et des revenus trop modestes, sans apport financier, pour pouvoir acheter au sein de l'agglomération. Début 2010, la découverte du Pass-Foncier® dans la presse immobilière et un premier contact avec l'ADIL vont leur permettre de concrétiser leur souhait de faire construire près des services auxquels ils sont attachés. « Il était très important pour nous de rester proches des activités sportives et des commodités de tous les jours ». Concrètement, ils ont obtenu une subvention de 3000 € du Grand Dijon, une TVA réduite à 5,5%, un crédit d'impôt de 1 700 € pendant 7 ans et 20 000 € de prêt à taux zéro supplémentaires. Mais surtout, l'achat en deux temps s'est traduit par un paiement différé d'une partie du prix du terrain, qu'ils pourront rembourser une fois le prêt de la maison clôturé. De quoi alléger le paiement de leurs mensualités. « Au printemps prochain, nous vivrons dans notre maison à Hauteville-lès-Dijon ! » se réjouit Cédric. Un T5 de 110 m² labellisé BBC situé dans une commune du Grand Dijon... et si la clé du bonheur résidait dans le Pass-Foncier® ?



133 agréments accordés

Depuis début 2010, une première solution s'est mise en place avec succès, le Pass-Foncier® Grand Dijon. Dispositif d'accession sécurisée à la propriété, il permet aux familles de revenus modestes d'acquérir ou de faire construire plus facilement leur premier logement sur le territoire de l'agglomération. Appartement ou maison, les acquisitions, de biens neufs uniquement, se remboursent en deux temps afin d'alléger l'effort financier. La construction d'abord, puis la part du terrain ensuite. Autres mesures financières avantageuses, les projets agréés au Pass-Foncier® Grand Dijon bénéficient d'une TVA à 5,5%, d'une majoration du montant de leur prêt à taux zéro pour les logements certifiés « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) et d'une subvention de 3000 à 4000 € mobilisée par la Communauté d'agglomération. Accident de vie, difficultés imprévues ? Des garanties de rachat et de relogement sécurisent cette grande étape qu'est le premier achat d'un logement. A ce jour, 133 agréments Pass-Foncier® ont été accordés à des primo-accédants. Si votre profil concorde avec les critères du dispositif, vous pouvez en profiter jusqu'au 31 décembre prochain. N'hésitez pas à contacter les partenaires de l'opération : Grand Dijon (03 80 50 35 30), Logilia 1% Logement (03 80 73 96 00) et l'ADIL (03 80 66 28 88). ■

Trions mieux, c'est tout l'enjeu !

Les habitants du Grand Dijon sont de bon « trieurs », notamment grâce au travail de sensibilisation réalisé par les ambassadeurs du tri.



A l'heure où le Grenelle de l'environnement fixe à 75% le taux d'emballages recyclés, les ménages français et les collectivités ont bien compris la nécessité de prendre en compte la gestion de leurs déchets. L'écocitoyenneté est une volonté forte de toutes les politiques menées par le Grand Dijon qui poursuit son objectif du « zéro déchet non valorisé ». En Novembre dernier, le Trophée Ecotop décerné par les Eco-organismes Adelphe et Eco-Emballages est venu récompenser la communauté d'agglomération dijonnaise pour sa gestion optimale des déchets combinant performances technico-économiques et respect de l'environnement. Comme en témoignent les bons résultats de l'agglomération et de ses habitants en matière de tri des déchets. Le Grand Dijon affiche ainsi des performances de recyclage 2 fois supérieures à la moyenne urbaine (88 kg en 2008 contre 44,5 kg de moyenne nationale), un taux de refus de 14 % (contre 30 % en moyenne en habitat urbain), le tout pour un coût de gestion très modeste (70 € HT/ habitant/an).
Les habitants du Grand Dijon trient bien et beaucoup. Pour obtenir ces résultats, le Grand Dijon a bien compris l'intérêt de maintenir une communication constante sur la collecte sélective, via notamment la mise en place d'un nouveau dispositif d'ambassadeurs du tri. Comme le précise Jean-François Durand, coordinateur de l'équipe des sept ambassadeurs du tri pour le compte du Grand Dijon, « dans la chaîne du recyclage, les ambassadeurs sont au contact des citoyens et assurent une démarche pédagogique ». Un rôle primordial pour assurer la réussite du processus.

Ambassadeur : un métier vert

Ces médiateurs du tri interviennent dans les 22 communes de l'agglomération auprès de tous les publics : habitants, scolaires, commerçants... Pour les sensibiliser aux bonnes pratiques mais aussi pour les renseigner sur toutes les informations (jours et heures de collecte, fonctionnement...).
Aussi, afin de mettre en valeur les ambassadeurs, leurs actions et leur métier, le Grand Dijon, en partenariat avec Eco-Emballages, a accueilli en juin dernier, dans les locaux de Latitude 21 – qui propose de nombreuses animations sur l'environnement et les déchets –, 50 ambassadeurs de la région centre-est, pour un moment d'échange et de partage. L'occasion de présenter ces nouveaux métiers verts.
Mais tout n'est pas encore acquis en matière de tri. Il reste des faux amis, que tous les ambassadeurs retrouvent tous les jours dans les poubelles jaunes des habitants, alors qu'ils ne devraient pas y être.

Les faux amis du tri

Dans le bac jaune, le plastique, ce n'est pas automatique ! Voici une liste de ce qu'il ne faut pas jeter dans la poubelle jaune : les films en plastique qui entourent les packs de bouteilles d'eau, les barquettes alimentaires en polystyrène, les pots de yaourt et de crème en plastique, la vaisselle jetable en plastique. En effet, tous ces éléments, malgré leur composition, ne peuvent être recyclés aujourd'hui car n'ayant pas de filière durable de reprise. Il convient donc de les mettre directement dans le bac… GRIS ! Le mémotri diffusé avec le présent magazine devrait vous aider à dissiper le moindre doute ! Un dernier rappel : pour les déchets recyclables à mettre dans le bac jaune : jamais en sac et toujours en vrac ; quant à votre bac, toujours sorti et rentré à l'heure. Tous ces petits gestes du quotidien contribuent à rendre l'agglomération encore plus performante en matière de tri. Voire même exemplaire. ■



Pass 5-17 : Divia au rythme des ados

Feu le tarif « Oxygène «, destiné aux seuls étudiants de moins de 26 ans. Aujourd'hui, le Grand Dijon propose 2 nouvelles formules très attractives : les PASS 5-17 et 18-25. Il confirme ainsi son exemplarité en matière de transport collectif. La gamme de ses abonnements et la volonté de se maintenir parmi les agglomérations les moins chères de France l'attestent.

Etudiants, apprentis ou jeunes actifs, la nouvelle formule baptisée «PASS 18-25» est désormais accessible à tous les jeunes âgés de moins de 26 ans, quel que soit leur lieu de résidence. Ils peuvent voyager à volonté sur toutes les lignes du réseau DIVIA, pour 24 € par mois ou 192 € pour neuf mois, de octobre 2010 à juin 2011. Mais la grande nouveauté de la rentrée, qui rencontre déjà un vif succès, c'est le PASS 5-17. Il remplace avantageusement l'ancienne carte scolaire, qui permettait de se déplacer les jours scolaires uniquement, à raison d'un aller/retour par jour, entre son domicile et son établissement. Autrement dit, pour encourager les plus jeunes à préférer les bus Divia pour tous leurs déplacements, trajets domicile-école, mais aussi ceux de leurs loisirs, le Grand Dijon a créé l'abonnement « PASS 5-17 » dédié, comme son nom l'indique, aux jeunes âgés de 5 à 17 ans domiciliés dans l'agglomération dijonnaise.

Une dérogation permet même aux lycéens âgés de 18 ans et plus de bénéficier du PASS 5-17, à 2 conditions : être domicilié dans une commune de l'agglomération dijonnaise et attester au moyen d'un certificat de scolarité son inscription en classe de seconde, première ou terminale. ■

Des chiffres qui ne trompent pas

Depuis la rentrée de septembre 2010, ces nouveaux abonnements rencontrent un vif succès :

8 300 jeunes, essentiellement des collégiens et lycéens, sont déjà dotés d'un abonnement PASS 5-17, soit une augmentation de 24 % par rapport à la formule de la carte scolaire de l'année passée.

3 800 jeunes, soit 46 % d'entre eux, ont choisi la formule annuelle à 80 € ; pour 22 centimes d'euro par jour, ils peuvent ainsi voyager sans aucune restriction, quel que soit le motif du déplacement : école, sport, musique, visite…

3 600 jeunes bénéficient de la gratuité et de la même liberté de déplacement, soit 40 % des jeunes disposant d'un PASS 5-17.

Plus de 3000 jeunes sont dotés du PASS 18-25, contre un peu plus de 2000 en 2009, à la même période… et ce, avant même la rentrée universitaire…

Au global, près de 3000 jeunes supplémentaires sont abonnés Divia en septembre, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2009, à la même date.

Source : Divia – Données au 15 septembre 2010

Le Pass 5-17 se décline en **3 formules**

Mensuelle au prix de 8 € seulement

Cet abonnement, validé par un coupon mensuel, permet de voyager à tout moment et pour tous les motifs (école, sports, activités…), du premier au dernier jour du mois.

Annuelle 10+2 au prix de 80 € seulement

Cet abonnement, validé par un coupon valable du 1er septembre 2010 au 31 août 2011, permet de voyager à tout moment et pour tous les motifs (école, sports, activités…).

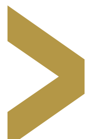


Annuelle 12 mois

Cet abonnement gratuit est attribué sous condition de ressources. Il permet de voyager à tout moment et pour tous les motifs (école, sports, activités…) du 1er septembre 2010 au 31 août 2011.

A l'instar d'autres agglomérations, le Grand Dijon a en effet choisi de s'appuyer sur un critère de revenus pour définir les conditions d'ayants droit. Les familles dont les revenus sont modestes bénéficient ainsi de la gratuité du transport pour leurs enfants. Ce critère retenu est le Quotient Familial (QF) défini par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Pour qu'un jeune âgé de 5 à 17 ans, domicilié dans l'agglomération dijonnaise, bénéficie de cet abonnement gratuit, le QF de sa famille devra être au maximum de 900 €. A titre d'exemple, pour une famille composée d'un ou deux adultes et de deux enfants, un QF de 900 correspond à des revenus mensuels équivalents à 2700 €, prestations familiales comprises.

Pour connaître avec précision son Quotient Familial (via l'obtention d'une attestation de paiement sur lequel il est indiqué), rendez-vous sur le site internet de la CAF : www.caf.fr



Regards croisés sur le tramway dijonnais

Francis Pennequin et Jean-Louis Paquet, respectivement président de la fédération régionale des travaux publics de Bourgogne et de la fédération française du bâtiment de Côte-d'Or, sont tous deux profondément convaincus de l'intérêt de réaliser le tramway.

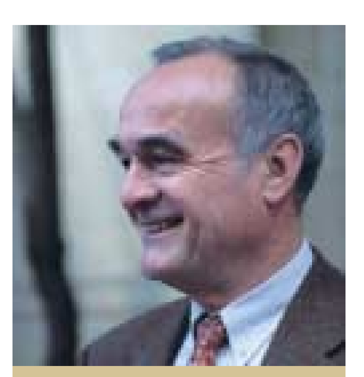
En étudiant de près leurs CV, on trouverait bien des points communs à Jean-Louis Paquet et à Francis Pennequin. Tous deux dirigent des PME régionales basées dans l'agglomération dijonnaise, tous deux ont pris les rênes d'une entreprise familiale, et leurs domaines d'activité sont « connexes » – le bâtiment pour Paquet, les travaux publics pour Pennequin. Tous deux portent des responsabilités importantes puisqu'ils président chacun leur fédération professionnelle : la fédération régionale des travaux publics (FRTP) pour Francis Pennequin depuis 2009, la fédération départementale du bâtiment (FFB) pour Jean-Louis Paquet depuis 2007. Et puis les deux hommes partagent des convictions : ils militent activement par exemple en faveur de la formation des jeunes en entreprise et pour l'insertion des publics en difficulté dans leurs métiers. A quelques nuances près, on retrouve les deux présidents en accord sur le projet de tramway du Grand Dijon. Jean-Louis Paquet est de retour d'un week-end passé à Bordeaux : « Là-bas, le tramway permet de visiter la ville dans des conditions de confort optimales. La ville défile derrière les grandes baies vitrées. Le tramway circule en silence dans les rues piétonnes. C'est un moyen de transport moderne qui change l'image de la ville. »



Francis Pennequin
« Un ballon d'oxygène pour les entreprises du secteur »

La commande publique contre la crise

Porte-parole des entreprises de travaux publics, Francis Pennequin porte évidemment un intérêt particulier à ce chantier de 400 millions d'euros qui constitue, selon lui, un « ballon d'oxygène pour les entreprises du secteur, durement touchées par la crise. C'est la première fois qu'on construit en France, d'un seul coup, un véritable réseau de tramway, puisque le projet comporte trois branches qui s'étirent sur 20 kilomètres. » Le président de la FRTP voit deux avantages à ce choix politique : l'importance du chantier va aider les entreprises de travaux publics à passer une période difficile, et la « concentration » du chantier va permettre de réduire la durée pendant laquelle seront menés les travaux, et donc la période de gêne à la population. Francis Pennequin comme Jean-Louis Paquet applaudissent le soutien que les collectivités publiques, le Grand Dijon notamment, apportent à l'économie locale : « La politique dynamique en matière de logement est une bonne chose pour nos entreprises », se réjouit ainsi le président de la FFB, « le chantier du tramway a permis de maintenir l'emploi dans le secteur des travaux publics », renchérit celui de la FRTP. Le chantier historique qui a débuté en janvier dernier et s'achèvera fin 2012 va impacter directement toutes les branches d'activités des travaux publics : démolition, terrassement, réseaux, espaces verts, béton, pierre… Pour sa part, le secteur du bâtiment bénéficiera indirectement du projet – un seul bâtiment sera construit pour le tramway, le dépôt des transports en commun – : « On peut être certain que les propriétaires des immeubles situés le long du tramway et dans les rues piétonnisées (Liberté, Godrans) vont par exemple ravaler leurs façades », explique Jean-Louis Paquet.



Jean-Louis Paquet
« Un moyen de transport moderne qui change l'image de la ville »

S'appuyer sur les PME dijonnaises

Dans l'attribution des marchés pour la construction de la plateforme et l'aménagement de la voirie, le Grand Dijon a pris en compte la nécessité de confier une partie du travail à des entreprises locales, dans un marché où les « majors » (les grands groupes que sont Vinci, Eiffage ou Bouygues) pèsent lourd et peuvent se permettre de « casser les prix ». Les trois lots ont été attribués ainsi à des groupements qui s'appuient sur des PME de l'agglomération dijonnaise, ce qui satisfait pleinement Francis Pennequin. Le Grand Dijon est signataire d'un « small business act » avec la CGPME, ce qui rassure Jean-Louis Paquet. Les acteurs économiques représentés par les deux hommes y voient une « compensation » de la hausse du versement transport votée par le Grand Dijon pour financer la construction du tramway. Tramway, écoquartiers, nouveaux équipements publics, etc. : les entreprises locales du bâtiment et des travaux publics sont fortement sollicitées depuis plusieurs années et vont l'être encore pendant les prochaines années. « Nos métiers consistent à relier les hommes, rappelle Francis Pennequin. Imaginez ce que serait une ville sans les travaux publics – sans réseaux, sans voirie. Nous sommes les acteurs de l'aménagement du territoire et du développement économique. » ■





Chevigny-Saint-Sauveur

Des artistes à l'assaut du Polygone

Du 5 au 12 novembre, le Polygone accueille sculpteurs et plasticiens pour la première du salon Art Actuel.

Un nouveau salon d'art contemporain voit le jour au sein de l'agglomération dijonnaise. Installée au Polygone, salle située dans un vaste écrin de verdure dans la commune de Chevigny-Saint-Sauveur, cette première édition se déroule du 5 au 12 novembre 2010. La visite de cette exposition constitue à n'en pas douter une agréable sortie à s'offrir seul, en duo ou en famille. Ce salon Art Actuel s'affirme comme un vivier de la création contemporaine en Bourgogne. Les artistes présentés pourront offrir une vision globale de leur travail en bénéficiant d'un large espace d'exposition dédié. Citons notamment la présence des plasticiens Jean-François Barbier, Mélanie Bachmann, Nicolas Delatronchette, Anne-Marie Versavel, mais également des sculpteurs Adenis, Emmaly, Joël Petot. La naissance de cet évènement est motivée par la volonté de rapprocher les créateurs du public, en favorisant les rencontres et les temps d'échanges autour de l'art contemporain. Enfin, des moments musicaux ponctueront la semaine, avec un répertoire éclectique …. Du jazz au classique !
Entrée libre. Renseignements : 03 80 48 15 31 ■



Daix

15 nouveaux logements locatifs pour familles à revenus modestes

« Les Villas des Petits Prés », un tout nouveau programme de 18 logements dont 15 en location, rue de Dijon, vient d'être inauguré à Daix, en présence de nombreuses personnalités.

Consciente de la nécessité avérée de revitaliser le village, la Municipalité a, depuis maintenant quatre années, inscrit son action dans une politique de l'habitat orientée vers la diversification de l'offre de logements ; diversification qui passe certes par l'amélioration du parc existant, mais également par le renouvellement du parc locatif ou d'accession à la propriété.
« L'opération que nous inaugurons aujourd'hui ainsi que la future réalisation des résidences des « Coteaux Saint-Laurent » et du lotissement « Champs Moreaux 3 » concrétisent cette ambition et reflètent bien notre volonté de répondre aux besoins de chacun, d'y développer une plus grande mixité sociale, d'accompagner ceux qui ambitionnent d'accéder à la propriété, de maintenir la présence fondamentale d'un groupe scolaire aujourd'hui totalement rénové, de valoriser le territoire communal, et enfin d'améliorer le potentiel fiscal de la ville pour permettre à Daix d'agir pour son avenir » précise Mme Dominique Bégin-Claudet, maire de la Commune. Elle ajoute en conclusion que « cette inauguration tord également le cou à une réputation, parfois pesante pour certains Daixois, qui laissait penser que les communes résidentielles comme la notre refuseraient toujours d'accueillir du logement à loyer modéré. C'était une vision étroite et déformée de la réalité ». ■





Bretenière

Médiathèque : ouverture en 2011.

Les travaux de la future médiathèque et de 2 logements communaux ont débuté. Ils s'achèveront début 2011 et la municipalité espère une ouverture avant la fin du 1er semestre. Ce bâtiment sera entièrement construit avec de nouvelles technologies HQE (Haute Qualité Environnementale): triple vitrage, pompe à chaleur, toit végétalisé, récupérateur de pluie...

Sennecey-lès-Dijon

Un nouvel espace pour tous

Le 24 septembre dernier, le Maire de Sennecey, M. Belleville, assisté des membres du Conseil Municipal et des partenaires du projet, ont inauguré l'espace Saint Maurice, un nouvel équipement communal dédié à l'intergénération. Les travaux d'un montant de 172 950 € ont débuté en avril 2010 pour rénover un local commercial en désuétude sur la place Saint Maurice au cœur du village. Une aide financière de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bourgogne Franche Comté (CRAM) d'un montant de 87 000 € a d'ores et déjà été accordée à la commune sous la forme qu'un prêt sans intérêt. La CRAM a également attribué à la commune une subvention pour l'acquisition du matériel et mobilier nécessaire à son bon fonctionnement, pour un montant prévisionnel de 8 200 € représentant 50 % du coût des acquisitions qui seront faites par la commune. Une subvention complémentaire de 21 350 € du Conseil général de la Côte d'Or est en cours. Cette salle sera utilisée pour des activités associatives et par la commune et la CRAM pour diverses actions et animations (goûters récréatifs, ludothèques, actions de préventions, réunions publiques…). Tout cela contribuera à l'animation et la cohésion sociale de la commune pour l'intérêt de tous ses habitants. ■

et aussi...



Fontaine-lès-Dijon

Fin des travaux du bâtiment annexe des tennis

Le bâtiment annexe des tennis couverts, d'une surface de 400 m² prend forme. Après les travaux de terrassement, de construction des murs et de toiture, le chantier est en cours de finalisation. Cette construction comprendra des vestiaires, des toilettes, des bureaux et des locaux de rangement pour le club de tennis de Fontaine - 3e du département avec plus de 400 membres. Et pour les licenciés des différentes disciplines pratiquées dans la commune, une salle de musculation et un hall de convivialité.



Plombières-lès-Dijon

Une première journée éco-citoyenne prometteuse

Plus d'une tonne de déchets a été ramassée par des bénévoles lors du premier grand nettoyage éco-citoyen.



Après la réalisation de son audit énergétique sur bâtiments communaux et la mise en place de sa charte communale, après sa promotion des démarches de désherbage thermique et ses opérations de collectes de fruits solidaires, la ville de Plombières poursuit sa démarche environnementale. En effet, le 5 juin dernier, une quarantaine de bénévoles a participé au premier grand nettoyage éco-citoyen organisé par la commune. La municipalité a ainsi proposé aux volontaires de se retrouver pour ramasser les détritus, en ciblant plus particulièrement les espaces naturels. Même le lit du bief de l'Ouche a été l'objet de fouilles ! Le bilan est éloquent : plus d'une tonne de déchets de toutes catégories, abandonnés sur place par des citoyens peu respectueux de leur environnement a été ainsi ramassée. Les ambassadeurs du tri du « Grand Dijon » invités pour l'occasion ont rappelé les principes de tri. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les orientations prioritaires de la municipalité qui souhaite laisser en héritage à ses enfants une commune agréable à vivre avec les sites naturels remarquables qui en font la renommée. ■





Longvic

Nouvelles technologies sans fil

La Médiathèque Michel-Etiévant propose un nouveau service gratuit à la population avec la mise en place du WIFI (dispositif de connexion sans fil à Internet) dans le bâtiment comme sur l'esplanade. La Municipalité étend ainsi son offre en direction des Longviciens dans le domaine du numérique. Tous les inscrits à la Médiathèque auront accès s'ils le souhaitent à Internet grâce à leur ordinateur portable ou leur téléphone 3G. Ce service complète les actions mises en place par la Ville au sein des Espaces Publics Numériques (EPN) afin de proposer des services aux Longviciens qui ne disposent pas d'accès à leur domicile. Convaincue qu'Internet participe à la diffusion de la culture, la Municipalité offre ce service à la population et envisage de l'étendre par la suite.

Rens. : EPN Longvic (Médiathèque et Maison Jules Verne) 03 80 68 21 60 ■



Chenôve

Déconstruction de l'immeuble Rude

Le 3 novembre à 11h, le bâtiment Rude sera démoli par implosion. Cette opération s'inscrit dans un projet global de rénovation urbaine.

En cette fin d'année 2010, le grand projet de renouvellement urbain de Chenôve entre dans une phase opérationnelle décisive qui fait suite à de nombreuses actions : la démolition du bâtiment Péguy en 2004, celle de Charcot en 2008, la réhabilitation de plusieurs immeubles et la construction de programmes d'habitat d'un nouveau genre. Jean Esmonin, Maire de Chenôve, Hamid El Hassouni, Président de l'OPAC de Dijon, et Alexander Grimaud, Directeur de cabinet de Monsieur le Préfet en Côte-d'Or, ont annoncé que la démolition par implosion du bâtiment Rude de l'OPAC de Dijon (90 logements, 10 étages) aura lieu le 3 novembre 2010. Cet événement symbolique et spectaculaire apportera l'espace nécessaire à la réalisation du futur centre ville, ouvert à tous, expression de ce vivre ensemble que la Municipalité de Chenôve souhaite voir rayonner partout sur la commune. Ce cœur de ville donnera une âme véritable à Chenôve, grâce notamment à la présence de services, d'activités, de commerces, ainsi qu'un complexe culturel et de rencontres, sans oublier l'apport indéniable du tramway dès 2013. Cet ambitieux programme de rénovation urbaine de près de 130 millions d'euros va transformer totalement le visage et l'image de Chenôve. Ce projet de ville et de vie doit être porté collectivement : élus, services et citoyens, unis dans cette même volonté de bâtir, ensemble, le Chenôve de demain. ■





Magny-sur-Tille

Un centre de loisirs depuis la rentrée de septembre

La municipalité s'engage pour ses enfants : deux écoles, une garderie, une cantine... et dorénavant un centre de loisirs à Magny. Ce nouveau service, gérée par la PEP21 qui assure le fonctionnement de 5 autres centres dans l'agglomération, accueille la génération des 3-12 ans tous les mercredis en période scolaire, et la moitié des petites vacances scolaires (de 7h30 à 18h30). Agréé par la Protection Maternelle Infantile, ce centre permet de recevoir une vingtaine d'enfants. Deux animateurs proposent des activités ludiques et culturelles : sorties, peinture, jeux en groupe ou individuels... Petits et grands sauront s'occuper, s'amuser et apprendre la vie en collectivité. Renseignements : 03 80 76 90 95



Saint-Apollinaire

Ludimania : le jeu fait son festival



Vous connaissez sans doute le Monopoly ou le Jeu de l'Oie, mais peut-être pas Jungle Speed ou Time's Up ? Pour se mettre à la page, il fallait se rendre au festival Ludimania qui s'est déroulé début septembre à Saint-Apollinaire pour sa 2e édition. Plus de 3000 personnes étaient présentes lors de cette manifestation organisée par la Ville en partenariat avec des professionnels. Des éditeurs de jeux, des passionnés ou simplement des curieux se sont retrouvés sur un terrain de jeu de plus de 1 200 m² pour découvrir la nouvelle tendance autour des jeux coopératifs : les joueurs ne s'affrontent plus mais jouent tous contre le jeu. Nul doute que ce festival aura fait de nouveaux adeptes qui peuvent aussi se retrouver à la Ludothèque de St-Apollinaire. ■





Crimolois

L'école à la pointe de la technologie

La commune de Crimolois, aidée en partie par la subvention « école numérique rurale », a équipé il y a plusieurs mois une des deux classes de l'école Henri Hirschy d'un tableau blanc interactif. Cet équipement ludique, évolutif et instructif a très vite conquis les élèves. Les grandes vacances ont été l'occasion de repeindre la classe « des grands », et surtout d'installer un second tableau numérique interactif. Pour une école acidulée et « connectée » !



Marsannay-la-Côte

Pratique du sport en famille

Le 20 juin dernier, la commission « sport » et l'Office Municipal des Sports ont organisé une nouvelle manifestation baptisée « Sport en famille » au stade de la Rente Logerot Sylvain Belleudy. Les familles se sont succédées tout au long de la journée pour participer aux différentes animations. Enfants et parents sont repartis ravis, avec des cadeaux remis par les organisateurs. Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine. Merci à toutes les familles de Marsannay et des alentours qui ont contribué à la réussite de cette belle première.

Hauteville-lès-Dijon

Le fort de Hauteville n'est plus à vendre !

Suite au départ des militaires du Fort d'Hauteville, l'armée avait mis en vente, comme la plupart de ses édifices, ce site classé situé pour la plus grande partie sur la commune. Après de nombreuses réunions, l'équipe municipale a fait le choix lors du conseil du 31 août 2010 d'en faire l'acquisition. A ce jour, elle examine toutes les idées émises quant au devenir de ce site afin de lui conserver son caractère historique.

Quetigny

Restauration scolaire : 15 % de produits « bio »

Service indispensable à la vie de l'école, la restauration scolaire repose sur un projet global intégrant des critères de qualité tant éducatifs qu'alimentaires. Dans le cadre de la fourniture de repas en liaison froide, la Municipalité a lancé une procédure adaptée afin de passer avec une société de restauration collective un nouveau marché pour une durée de 4 ans. En juin dernier, c'est l'entreprise locale Desie qui s'est vue attribuer le marché pour un montant unitaire de repas de 2,29 € HT. Basée à Chenôve, cette société a répondu aux exigences de la Ville en matière de développement durable. Fourniture de repas dans des barquettes recyclables en limitant le conditionnement individuel, circuits courts de transport, apports de fruits et légumes de saison, introduction de 15% de produits bio dans la composition des repas… sont autant de nouvelles dispositions favorisant l'équilibre alimentaire des enfants.





Perrigny-lès-Dijon

Travail de mémoire

S'appuyant sur la mémoire collective riche du vécu et des souvenirs de chacun et grâce aux témoignages des « aînés », un groupe d'habitants et d'élus effectue des recherches depuis un an sur l'histoire du village. Ce travail de « mémoires croisées » réalisé à partir de photos, coupures de presse ou manuscrits couvre une période allant de la fin du XIXe siècle à aujourd'hui. Le recueil de ces souvenirs ne s'inscrit pas dans une volonté « passéiste » mais plutôt dans le but d'échanger des connaissances et de conserver la mémoire de Perrigny. Le village va se transformer, s'agrandir dans les années à venir. C'est en partageant une même histoire que les patriniens pourront mieux s'approprier le présent et préparer de façon plus cohérente l'avenir. A terme, l'ensemble des mémoires seront recueillis dans un livre-DVD. Le premier volet des « mémoires de Perrigny » consacré aux fanfares est consultable sur www.perrigny-les-dijon.fr.

Ahuy

Les jeunes diplômés à l'honneur

A l'occasion de la fête nationale, Ahuy met chaque année sa jeunesse à l'honneur. Les jeunes diplômés qui avaient souhaité partager la joie de leur réussite avec le village ont été félicités et récompensés par le Maire devant parents et amis. Tous n'étaient pas présents pour la traditionnelle photo mais ont été cités. Bravo à tous et bonne route.

Neuilly-lès-Dijon

Le jour de la nuit

Le samedi 30 octobre prochain, date du changement d'heure, aura lieu la seconde édition du jour de la nuit. Cette action a pour objectif de sensibiliser chacun au phénomène de pollution lumineuse et aux économies d'énergie liées à l'éclairage (50% de la consommation électrique d'une commune). A cette occasion, les rues de Neuilly ne seront pas éclairées et une soirée sera proposée avec l'association bourguignonne La Choue sur le thème des rapaces nocturnes. Plus d'infos sur www.jourdelanuit.fr



Ouges Tour de France des motos anciennes



Soixante-dix motards chevauchant de rutilantes machines de collection, en état d'origine ou restaurées avec le plus grand soin, ont fait halte dans la commune le 27 août dernier. Ils participaient au 11e tour de France des Motos anciennes organisé par le Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie, avec pour seule ambition d'avaler goulûment 4300 kilomètres d'asphalte répartis en une vingtaine d'étapes. Non pas pour céder au culte de la vitesse et de la performance mais pour l'unique plaisir de faire revivre les Terrot, Norton et autres Jawa. Des motos de légende, que les plus âgés ont pu voir à nouveau rouler et les plus jeunes découvrir avec ravissement. La caravane était accompagnée d'un véhicule d'assistance, au cas où les moteurs de ces deux-roues, sensibles comme de précieux mécanismes d'horlogerie, auraient quelque défaillance ou besoin d'huile dans leurs rouages. Les sympathiques motards ont pu discuter dans une ambiance bon enfant avec le public qui s'était déplacé nombreux malgré la pluie. Après cette sixième étape organisée par les associations Abracam, les 100 Ciels et bien entendu la municipalité, ces chevaliers casqués et vêtus de cuir ont quitté Ouges le samedi matin à l'aube pour rallier Saint-Claude, dans le Jura, terme de la septième étape. ■



Zénith 2005-2010
Bon anniversaire !

Déjà 5 ans et pas une ride. Le Zénith de Dijon, équipement culturel créé par la Communauté d'agglomération dijonnaise et géré par le Groupe Vega, souffle ses bougies tout au long du mois d'octobre. Il a en effet choisi de fêter dignement cette date anniversaire et de partager ce moment festif avec son public avec des cadeaux d'exception (lire encadré ci-dessous) et un concert prestigieux : celui du légendaire guitariste Carlos Santana qui n'a accepté que deux dates françaises lors de sa tournée européenne : Paris Bercy et ... Dijon !
Alors, que souhaiter de plus au Zénith de Dijon qui a déjà accueilli tant d'artistes internationaux de renom tels Moby, Muse, Placebo ou Lenny Kravitz et plus de 1 255 000 personnes en 5 ans ? Une longue vie, une très belle programmation, d'appuyer encore le talent des artistes locaux à l'instar de l'accueil réservé à Yves Jamait et toujours plus de spectateurs !

SURPRISE !





De nombreux artistes ont tenu à souhaiter un très bon anniversaire au Zénith : retrouvez-les sur www.zenith-dijon.fr



Jeu **concours**

**Le Zénith de Dijon fête son anniversaire en vous offrant des cadeaux !
Pendant tout le mois d'octobre, connectez-vous sur www.5ans.fr pour jouer et gagner des lots exceptionnels !
Jeu concours réalisé en partenariat avec l'Aéroport Dijon Bourgogne et Fallone Music.**



3 questions à Mylène Huard

Directrice du Zénith Dijon

Dijon a la chance d'avoir la plus grande salle de spectacle dans un rayon de 250 km à la ronde, mais qu'est-ce vraiment qu'un Zénith ?
C'est un label de qualité, accordé par le ministère de la Culture, à des projets qui répondent à un cahier des charges bien précis, notamment en terme d'acoustique ou de confort pour le spectateur. On en compte seulement 17 en France. Avec une capacité de 7800 places, le Zénith de Dijon se place en 6e position sur le plan national, après des villes comme Strasbourg ou Toulouse. Cette salle de spectacle est modulable pour s'adapter à tous les styles de manifestations, que ce soit pour un spectacle de rock ou de variétés - 70% de l'activité d'un Zénith - ou pour un évènement sportif ou économique. D'où la grande diversité en matière de programmation, avec la venue d'artistes nationaux et internationaux, des spectacles d'humour, de danse, des productions sur glace ou de cirque, mais également des évènements d'entreprises (conventions, soirées de gala ...).

Quel est l'intérêt pour le Zénith de Dijon d'avoir une Directrice membre du conseil d'administration du Prodiss ?
Le Prodiss regroupe près de 300 entrepreneurs du spectacle. Producteurs, diffuseurs et salles de spectacles sont représentés à travers toute la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle, que ce soit à Paris ou en province. Car les problématiques sont différentes pour la représentation d'un spectacle à l'Olympia par exemple ou au Zénith de Dijon. Faire partie de ce réseau donne à ce dernier une véritable légitimité au plan national et facilite la venue en Bourgogne d'artistes de renommée mondiale, comme c'est le cas prochainement pour Elton John.

Quel bilan peut-on tirer de ses 5 années d'exploitation pour le Zénith?
Le bilan est positif. Le Zénith de Dijon est un très bel outil au service de l'attractivité de son territoire. Cet équipement culturel a déjà accueilli 1 255 000 spectateurs depuis son inauguration en octobre 2005. Nous avions à l'époque pensé à Carlos Santana pour le concert d'ouverture mais le projet n'avait pas abouti. La boucle est désormais bouclée puisque ce guitariste mythique a accepté de se produire sur la scène dijonnaise. Nous sommes très fiers d'avoir obtenu, pour les 5 ans du Zénith, l'exclusivité et la primeur de sa venue en France (seule date avec Paris-Bercy en décembre).



Retrouvez la programmation complète sur www.zenith-dijon.fr

OCTOBRE 2010

Jeudi	14	HARLEM GLOBE TROTTERS 20h
Samedi	16	KOOL & THE GANG + CHIC 20h30
Mardi	19	SCORPIONS 19h30
Mardi	26	CHRISTOPHE MAE 20h

NOVEMBRE 2010

Jeudi	4	LES MONOLOGUES DU VAGIN 20h30
Vendredi	5	SHOW DANCE 20h30
Dimanche	7	JEAN MICHEL JARRE 19h
Jeudi	11	CELTIC LEGENDS 20h30
Vendredi	12	M 19h30
Samedi	13	SYMPHONIC MANIA 15h et 20h30
Dimanche	14	CATCH AMERICAIN WRESTLINGEXTREME RAMPAGE TOUR 2009 16h30
Mercredi	17	GAROU 20h30
Samedi	20	DOROTHEE 20h
Samedi	20	GREASE 20h30
Mercredi	24	OUI OUI ET LE CADEAU SURPRISE 14h et 17h
Jeudi	25	LAURENT GERRA 20h30
Vendredi	26	IL ÉTAIT UNE FOIS JOE DASSIN 20h30
Samedi	27	GRANDS AIRS ET BALLETS D'OPÉRA 15h et 20h30

DÉCEMBRE 2010

Mercredi	1	LORD OF THE DANCE 20h15
Jeudi	2	DEEP PURPLE 20h
Samedi	4	OTANGO 20h30
Mercredi	8	JEAN-MARIE BIGARD 20h30
Samedi	11	LE VOYAGE DE GULLIVER 14h15, 10h30 et 20h
Mercredi	15	EDDY MITCHELL 20h
Vendredi	17	ELTON JOHN 20h
Samedi	18	RFM PARTY 80 - 2010 - LOVE PARTY 20h30



JOURNÉES

PORTES OUVERTES BOCAGE CENTRAL AU CHU

16 et 17 octobre de 10h à 17h entrée libre

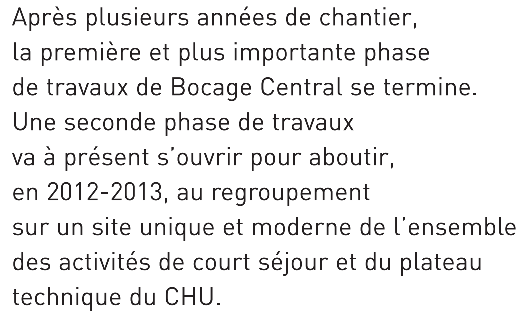


C'est nouveau !

UNE SEULE ENTRÉE

→14 rue Paul Gaffarel à DIJON
(Roind-point MAZEN)

Réseau Divia, lignes 16 et 17



Après plusieurs années de chantier, la première et plus importante phase de travaux de Bocage Central se termine. Une seconde phase de travaux va à présent s'ouvrir pour aboutir, en 2012-2013, au regroupement sur un site unique et moderne de l'ensemble des activités de court séjour et du plateau technique du CHU.

Dès aujourd'hui, celui-ci se trouve renforcé disposant de :
- 25 salles d'opération
- 40 lits de surveillance post-interventionnelle
- 1 plateau d'imagerie de haut niveau
- 1 secteur de prise en charge des urgences et de réanimation étendu.

Situé au cœur du site Bocage, Bocage Central correspond à de nombreuses et profondes évolutions d'organisation destinées à améliorer la qualité des prestations offertes aux patients.





www.chu-dijon.fr